

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ
AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS
NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Boralex complète le rachat de toutes ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles à 6,75 %

Montréal, Québec, le 30 septembre 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce le rachat complet de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles à 6,75 % (les « Débetures »).

Ce rachat fait suite à l'avis émis par la Société le 31 août 2015 visant un rachat partiel d'un capital de 150 000 000\$ sur un capital total de 244 079 100 \$ à cette date. En date du 29 septembre 2015, 196 972 000 \$ ont été convertis depuis le 31 août 2015 à la demande des détenteurs de Débetures en 16 864 024 actions de Catégorie A de Boralex. Le solde de 47 107 100 \$ a été racheté au prix de 100 \$ par Débetures plus l'intérêt couru et impayé jusqu'au 29 septembre 2015 inclusivement, tel que prévu à l'acte de fiducie daté du 15 septembre 2010. À la suite de ce rachat, il y a maintenant 64 829 112 d'actions catégorie A de Boralex en circulation.

L'inscription des Débetures à la Bourse de Toronto sera radiée à la fermeture des marchés le 30 septembre 2015.

Le présent communiqué ne constitue pas un placement de titres aux États-Unis. Les titres ne doivent pas être vendus aux États-Unis sans une inscription ou l'obtention d'une dispense des obligations d'inscription.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, BLX.DB et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une

confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com